

# LE TRANSPORT

## INFOS GÉNÉRALES

### EN AUTOCAR

- En partenariat avec la société d'autocars Hervouet Bus Travel Service (85) mais aussi avec les sociétés Groussin (44), Voisneau (85), et Baudouin (49).
- Avec des autocaristes proches de votre région, animés par la même exigence de qualité et de respect de la législation. Si vous souhaitez voyager avec un autocariste en particulier, n'hésitez pas à nous le préciser.
- Autocars touristes climatisés avec sièges inclinables, micro, vidéo, ceintures de sécurité et parfois toilettes. Il existe des autocars de capacité dite standard (49 à 53 fauteuils) et des véhicules de grande capacité (57 à 83 fauteuils) : notez que l'offre pour ces derniers est toutefois plus restreinte.
- Des conducteurs compétents dont le professionnalisme est apprécié et reconnu. Ils sont pour vous, accompagnateurs, de vrais conseillers et pour nous des interlocuteurs privilégiés prolongeant sur place le travail de l'équipe technique.
- Un dossier complet est remis au conducteur avant le départ pour un voyage sécurisé.



#### Quelques rappels

- L'amplitude de travail du conducteur (période de travail entre 2 repos journaliers) est limitée à 12h (au service de l'entreprise) mais peut être prolongée à 14h sous certaines conditions.
- Le temps de conduite journalier du conducteur ne peut excéder 9h par période de 24h (10h, 2 fois par semaine). Le conducteur ne peut conduire plus de 4h30 sans interruption (4h pour les trajets de nuit) et doit bénéficier d'une pause de 45 min ou de 15 min suivie d'une autre de 30 min.
- Repos journalier du conducteur : au moins 11h consécutives par période de 24h, pouvant être réduites à 9h, 3 fois par semaine.
- Vidéo/DVD : seuls les vidéos ou DVD fournis par le transporteur ou ceux filmés par une personne physique peuvent être diffusés dans l'autocar.
- Une liste nominative des passagers doit obligatoirement se trouver à bord des autocars.



### EN FERRY

- Nous indiquons toujours sur nos devis les traversées qui ont été retenues pour établir le prix de votre voyage.
- Vers la Grande-Bretagne, principalement avec Brittany Ferries par les ports de l'ouest (liaisons Roscoff/Plymouth, Saint-Malo/Portsmouth, Cherbourg/Poole et Cherbourg/Portsmouth, Caen/Portsmouth et Le Havre/Portsmouth) mais aussi avec P&O Ferries en Calais/Douvres et Zeebrugge/Hull, DFDS en Dieppe/Newhaven, Calais/Douvres...
- Vers l'Irlande, avec Irish Ferries (Cherbourg/Dublin), Stena Line (Cherbourg/Rosslare) ou Brittany Ferries (Roscoff/Cork).
- Installations à bord : pour la Grande-Bretagne, en sièges en salons pour les traversées de nuit ; possibilité de voyager en cabines avec un supplément tarifaire (seul le programme Edimbourg de la brochure prévoit des cabines à l'aller). Il peut arriver que l'ensemble du groupe ne soit pas dans le même salon. Les voyages en Irlande prévoient systématiquement des cabines.



### EN SHUTTLE

- Avec Eurotunnel (Calais/Folkestone) : la manière la plus rapide de traverser la Manche, 35 min seulement.
- Combiné Ferry/Shuttle ou Shuttle/Ferry : ces formules permettent de faire découvrir à vos élèves deux modes de transport complètement différents.



### EN AVION

- Avec des compagnies régulières : plus souvent pour des destinations long-courrier, grâce à notre agrément IATA, nous pouvons émettre les billets.
- Avec des compagnies low cost : ces dernières ne permettent pas souvent le système d'option et lorsque cela est possible, les délais octroyés sont très courts. Dans tous les cas, nous devons immédiatement effectuer le paiement des billets pour assurer la réservation (acompte ou totalité en fonction des compagnies). Il est par conséquent indispensable que nous ayons reçu un acompte de l'établissement scolaire et la liste nominative de tous les participants.



### EN TRAIN

- Nous organisons des voyages en train et émettons les billets grâce à notre agrément SNCF, notamment pour les destinations européennes sur Eurostar, Thalys...
- Le train est souvent la solution pour les petits groupes souhaitant découvrir des capitales européennes.